



**Procès-verbal du Conseil d'Administration
de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs
et des Amis de la Police
(ANRP)**

Jeudi 11 juin 2026 - Erstein

Le jeudi 11 juin 2026, à 16h00, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANRP, les membres de l'Association Nationale des Retraités, des Actifs et des Amis de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à l'Hôtel Crystal, 41-43 avenue de la Gare, 67150 Erstein.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Etaient présents :

Les membres du Conseil d'Administration :

DAHLEM Roland
DECHASSAT Daniel
GONZALEZ Jean-Michel
LEHMANN Daniel
MANTE Jean-Claude
MONTROYA Francis
NOIRIEL Christian
STRAVOPODIS Marc

Les administrateurs excusés (avec remise d'un pouvoir)

BENITEZ Pascal
BERGA Michel
BONZOM Claudine
DOS SANTOS Jacques
FIGUEREDO Jean
NAHON Roger

Les membres de la Commission de Contrôle Financier (sans droit de vote)

DUBOIS Jean
GROUBER Michel

Les administrateurs excusés (sans remise d'un pouvoir) :

BACHER Etienne
IMHOFF Bernard
LUTZ Albert

L'ordre du jour est rappelé :

1. Ouverture de la séance et désignation du Président et du Secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2026
3. Présentation du rapport moral et d'activités, ainsi que des rapports relatifs aux œuvres sociales, à l'organisation, à la presse et à la communication
4. Rapport financier présenté par le Trésorier national
5. Rapport d'information de la CCF
6. Débat et vote sur l'ensemble des rapports

7. Approbation des comptes de l'exercice 2025 et fixation du montant de la cotisation ANRP 2027

8. Questions diverses

1) Propos d'ouverture et désignation du Président et secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration était présidé par Monsieur Marc STRAVOPODIS, il était assisté d'une Secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, responsable administrative et comptable de l'association.

Le Quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h00

Le Président indique que les points 3 à 7 ont déjà été abordés en AGO et propose donc de traiter les points restants 2 et 8.

Le Président précise que l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de l'AGO ont été mis à disposition sur le site de l'ANRP www.anrp.fr dans l'espace membre / rubrique « Documents utiles ». Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal (PV du 10 avril 2025).

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- La feuille de présence certifiée exacte
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Le procès-verbal du dernier CA
- Les comptes de l'exercice 2025
- Les rapports et annexes de l'exercice 2025

2) Approbation du procès-verbal antérieur du 10 avril 2025.

Le procès-verbal du dernier conseil d'administration qui s'est tenue le 10 avril 2025 à l'hôtel Crystal, 41-43 avenue de la Gare, 67150 Erstein a été diffusé aux participants via le site de l'ANRP. **Il est approuvé à l'unanimité.**

3) Rapport moral et d'activités, Rapports sur les œuvres sociales, l'organisation, la presse et la communication

Compte-rendu de l'AGO du 11 juin 2026 :

Le Président présente un bilan des activités, des œuvres sociales, de l'organisation, de la presse et de la communication.

Dossiers en cours et gestion patrimoniale

Centre de Vacances Georges Brunelin – Saint-Laurent-de-Neste

L'année 2026 a marqué une étape importante avec la finalisation de la vente du Centre Georges Brunelin de Saint-Laurent-de-Neste. Le bien a été vendu le 26 septembre 2025 à la commune, qui a exercé son droit de préemption.

Ce lieu emblématique de notre association entre désormais dans une nouvelle phase de son histoire, avec un projet de transformation en espace multifonctionnel destiné à accueillir des activités au service des habitants et du territoire.

Cette vente permet également à l'association de consolider sa situation patrimoniale et de recentrer ses moyens sur ses missions prioritaires.

Locaux parisiens – Rue Sainte-Félicité

Concernant les biens immobiliers parisiens de l'association :

- Le rez-de-chaussée reste affecté aux bureaux de l'association ;
- L'appartement du 2e étage droite est occupé depuis août 2025 par un nouveau locataire ;
- L'appartement du 2e étage gauche demeure occupé par un haut fonctionnaire de la Préfecture de Police bénéficiant d'une concession de logement par nécessité absolue de service.

Un nouveau bail a été signé avec l'État, garantissant la pérennité de cette location et la régularité des loyers versés à l'association. Cette sécurisation constitue un élément important pour l'équilibre financier de l'ANRP.

Œuvres sociales et initiatives solidaires

Soutien aux familles endeuillées

Conformément à nos statuts et à notre vocation de solidarité, l'association a poursuivi ses actions de soutien auprès des adhérents et de leurs familles.

En 2025, cinq familles ont bénéficié d'un secours décès destiné aux enfants et aux conjoints survivants. Ces aides financières permettent d'apporter un accompagnement concret dans des moments particulièrement difficiles.

La Caisse de Solidarité continue ainsi de remplir pleinement sa mission sociale et demeure un pilier essentiel de notre association.

Tombola annuelle de solidarité

La tombola annuelle organisée au profit de la Caisse de Solidarité a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Cette opération permet de remercier les donateurs qui participent à la vie de l'association par l'achat de bons de soutien, tout en contribuant au financement de nos actions sociales.

Au-delà de son aspect financier, cette initiative favorise également la convivialité et le lien entre les adhérents.

Tombola de Noël

La Tombola de Noël, désormais bien installée dans les traditions de l'association, a été renouvelée avec succès.

- 21 adhérents ont été tirés au sort ;
- Divers lots et séjours ont été offerts ;
- La valeur totale des prix distribués s'élève à environ 2 000 euros.

Cette opération de solidarité et de convivialité permet de maintenir un esprit de proximité entre les membres de l'association.

Activités, partenariats et représentation institutionnelle

Participation aux événements institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, l'ANRP a poursuivi sa présence auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Partenaires institutionnels

Nos représentants ont participé notamment :

- à l'Assemblée Générale de l'UNRP les 14 et 15 mai 2025 ;
- à l'Assemblée Générale de l'AGRPN le 20 mars 2025 ;
- au gala de l'Amicale de la Police Nationale le 26 mai 2025.

Associations partenaires

L'association a également été présente lors de plusieurs manifestations organisées par des associations amies :

- Gala de charité de l'Association Fraternité Police le 12 mai 2025 ;
- Assemblée Générale d'Orphéopolis le 24 juin 2025.

Cérémonies CRS

L'ANRP a participé à plusieurs cérémonies liées aux anniversaires des compagnies républicaines de sécurité.

Roland DAHLEM et Francis MONTOYA ont représenté l'association lors de la cérémonie organisée à Limoges pour le 80e anniversaire de la CRS 20.

En revanche, les cérémonies des CRS 44 de Joigny et CRS 19 de La Rochelle n'ont pu être honorées par nos représentants en raison de contraintes de disponibilité.

Voyages de groupe

Les voyages de groupe poursuivent leur développement et constituent désormais un véritable moment de partage et de cohésion entre adhérents.

Voyage en Crète

Le séjour organisé en Crète du 27 septembre au 4 octobre 2025, en partenariat avec l'agence Verdié Voyages, a réuni 12 participants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Voyage au Monténégro

Un nouveau voyage est prévu au Monténégro du 3 au 10 octobre 2026.

À ce jour, 13 participants sont inscrits pour ce séjour qui devrait permettre de poursuivre cette dynamique de rencontres et de convivialité entre adhérents.

Activités et actions du GARMi

Le Groupement des Associations de Retraités du Ministère de l'Intérieur (GARMi) a poursuivi son travail de représentation et de défense des retraités du ministère.

Relations avec le Ministère de l'Intérieur

Le GARMi a adressé, le 3 mars 2025, plusieurs demandes d'audience à :

- Monsieur Didier MARTIN, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur ;
- Monsieur Louis LAUGIER, Directeur Général de la Police Nationale ;
- Monsieur Bruno GALLOT, Conseiller Police.

Un rendez-vous fixé au 7 mai 2025 a finalement été annulé à la suite du changement de Secrétaire Général.

Une relance pourra être envisagée ultérieurement si aucune nouvelle date n'est proposée.

Défense des retraités

Le GARMÍ a également publié un communiqué relatif au Budget 2026 afin d'exprimer son opposition aux mesures susceptibles d'affecter les retraités.

Ce communiqué a été adressé :

- aux ministres concernés ;
- au Premier ministre ;
- aux présidents des groupes parlementaires.

Il a également été relayé sur les sites internet et les réseaux sociaux des trois associations membres.

Rencontre ministérielle

Le 23 juillet 2025, Mesdames Perrine BARRÉ, Christelle MATHIEU et Vanessa VILLARD ont rencontré les représentants du GARMÍ afin d'échanger sur plusieurs sujets majeurs concernant les retraités.

Les discussions ont porté principalement sur :

- les pensions ;
- la protection sociale ;
- la prise en charge des retraités et des veufs ou veuves.

Cette rencontre a permis d'ouvrir un dialogue constructif avec notre ministère de tutelle et de définir des perspectives de suivi pour les mois à venir.

Compte tenu du contexte institutionnel et électoral, le GARMÍ prévoit de poursuivre ses démarches et demandes de rendez-vous à partir de 2027.

Presse et communication

Revue « Informations Police »

La revue « Informations Police » demeure un outil essentiel de communication et de rayonnement de l'association.

Trois numéros ont été diffusés en 2025 pour un tirage global de 4 200 exemplaires.

La revue continue de valoriser les actions de l'association, de renforcer les liens avec les adhérents et de maintenir une visibilité auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs.

Lettre d'information « Actu'Retraite »

L'ANRP a une nouvelle fois participé à la lettre d'information « Actu'Retraite » des retraités du Ministère de l'Intérieur.

Un article a été publié dans le numéro 2026 diffusé au mois de mars.

Communication numérique et réseaux sociaux

Le site internet, le blog et les réseaux sociaux de l'association poursuivent leur développement et contribuent à améliorer la visibilité de l'ANRP.

Réseaux sociaux

- LinkedIn : 586 abonnés ;
- Facebook : 507 abonnés.

Ces outils permettent de maintenir le lien avec les adhérents, d'informer régulièrement nos partenaires et de faire connaître les actions de l'association.

Organisation et Cellule d'Écoute

Créée en 2024, la Cellule d'Écoute poursuit pleinement sa mission d'accompagnement et de soutien auprès des adhérents.

Au cours de l'année 2025, une dizaine de demandes ont été traitées sur des sujets variés :

- démarches administratives ;
- pension de réversion ;
- démarches liées à la retraite ;
- problèmes de voisinage ;
- maltraitance animale.

Cette cellule répond à un réel besoin d'écoute et d'accompagnement, et constitue aujourd'hui un dispositif utile et apprécié par nos adhérents.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été particulièrement riche en activités, en rencontres et en actions solidaires.

Elle a permis :

- de renforcer notre rôle social grâce à la Caisse de Solidarité et à la Cellule d'Écoute ;
- d'assurer la visibilité de l'association auprès de nombreux partenaires institutionnels et associatifs ;
- de consolider notre patrimoine immobilier et nos ressources financières ;
- de maintenir une communication dynamique à travers nos publications et nos réseaux sociaux ;
- de développer les échanges et les moments de convivialité entre adhérents.

Pour 2026 et les années à venir, nos objectifs demeurent clairs :

- poursuivre nos actions sociales et solidaires ;
- développer les voyages et les rencontres entre adhérents ;
- renforcer nos échanges avec le ministère et les partenaires institutionnels ;
- maintenir et développer notre présence médiatique et numérique ;
- poursuivre les réflexions destinées à améliorer durablement la situation financière de l'association.

Parmi les pistes envisagées figure notamment l'évolution du mode de fabrication et de diffusion de la revue « Informations Police », avec la possibilité de confier sa production à un imprimeur disposant également d'une régie publicitaire, ce point sera abordé dans les questions diverses.

L'année à venir sera également marquée par le renouvellement des instances dirigeantes de l'association. Nous espérons pouvoir compter sur l'engagement et la fidélité de nos administrateurs afin d'assurer la continuité et la stabilité de notre organisation.

Je remercie chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement, votre confiance et votre soutien fidèle à notre association.

4) Rapport financier du Trésorier national

Compte-rendu de l'AGO du 11 juin 2026 :

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2025.

Il présente le bilan pour l'exercice 2025

Total du Bilan :	814 798 EUR
Produits d'exploitation :	86 518 EUR
Résultat net :	- 102 083 EUR

Il résume les faits marquants de l'année en détaillant l'ensemble des recettes et des dépenses, les biens immobiliers, les placements et fait un point sur la trésorerie de l'association.

L'exercice 2025 met en évidence une amélioration progressive de la situation financière de l'ANRP, même si les résultats demeurent déficitaires. Les pertes enregistrées cette année apparaissent toutefois moins importantes que lors des exercices précédents, traduisant les efforts engagés pour réduire les charges et stabiliser les recettes de l'association.

Mais souvenons-nous des années précédentes où les déficits annuels dépassaient régulièrement les 150 000 €. Pour mémoire, le résultat de 2024 se soldait par un déficit de 145 795 €, et celui de 2023 par un déficit de 159 561 €.

Il convient donc de saluer ce résultat moins défavorable comme une amélioration encourageante, tout en restant prudent et conscient que le chemin vers un véritable équilibre financier reste encore long et semé de difficultés.

Cette évolution plus favorable s'explique principalement par quatre éléments : la vente du centre de Saint-Laurent-de-Neste, le départ non remplacé d'une secrétaire, la mise en location des appartements parisiens et la relative stabilité des recettes de fonctionnement.

La vente du site de Saint-Laurent-de-Neste, conclue pour un montant de 30 000 €, marque la fin d'un dossier particulièrement lourd pour l'association. Au-delà de la légère plus-value réalisée, cette cession permettra surtout de supprimer des charges importantes, notamment la taxe foncière et les frais d'entretien qui pesaient fortement sur les finances de l'ANRP depuis plusieurs années.

Par ailleurs, le départ à la retraite de Nadine, non remplacée, a permis de réaliser une économie significative sur les dépenses de personnel. Cette réorganisation a été rendue possible grâce à l'investissement important de Gaëlle, qui a accepté d'assumer seule l'ensemble des tâches du secrétariat.

Les locations des deux appartements des locaux parisiens ont également contribué à améliorer les recettes de l'association, générant des revenus complémentaires importants malgré leur incidence fiscale.

Concernant les recettes, l'année 2025 confirme une forme de stabilisation après de nombreuses années de baisse continue des cotisations et adhésions. Même si cette amélioration reste fragile, elle constitue un signal encourageant pour l'avenir et témoigne des efforts entrepris pour renforcer la visibilité de l'association et maintenir le lien avec les adhérents.

L'association a également poursuivi sa politique de maîtrise des dépenses. Des économies substantielles ont notamment été réalisées sur l'organisation des assemblées générales ainsi que sur les frais d'affranchissement grâce au passage de la revue « Informations Police » à une parution de trois numéros par an.

Malgré ces améliorations, le résultat d'exploitation reste largement déficitaire et l'ANRP doit poursuivre ses efforts afin de consolider durablement sa situation financière. La progression du nombre d'adhérents demeure un enjeu essentiel pour assurer l'équilibre futur des comptes de l'association.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie de l'ANRP reste néanmoins solide avec plus de 617 000 € de liquidités, tandis que le compte solidarité a continué à financer les actions de soutien, notamment les secours décès et les tombolas organisées au profit des adhérents.

Il conclut en saluant le dynamisme du Président, l'investissement constant des membres du Bureau national ainsi que le travail remarquable accompli par la secrétaire, dont l'engagement et la disponibilité contribuent activement à la continuité et au renouveau de l'association.

5) Rapport d'information de la C.C.F.

Compte-rendu de l'AGO du 11 juin 2026 :

Le Président donne la parole aux membres de la Commission de Contrôle Financier.

Monsieur DUBOIS rappelle le rôle de la Commission de Contrôle Financier mandatés lors de l'AGO du 10 avril 2024 et précise qu'à la demande de la C.C.F., la vérification des comptes s'est déroulée en distanciel : tous les documents ou renseignements nécessaires pour mener à bien leur mission ont été transmis par mail.

Il certifie que les comptes annuels de l'A.N.R.P. sont, au regard des règles et principes comptables en vigueur, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2025.

Il conclut en soulignant le dévouement du Président et des membres du Bureau, pour la motivation et la rigueur qu'ils manifestent dans la gestion de l'A.N.R.P.

Les membres de la C.C.F. attestent, une fois encore la sincérité et la fidélité des comptes présentés et appellent l'assemblée à délivrer quitus au bureau sortant, sans la moindre réserve, pour les comptes de l'exercice 2025.

L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2025, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

6) Débat et vote sur les rapports

Compte-rendu de l'AGO du 11 juin 2026 :

L'assemblée donne quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2025, à l'unanimité.

7) Approbation des comptes (exercice 2025) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2027

Compte-rendu de l'AGO du 11 juin 2026 :

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Conformément aux statuts, le Président propose de ne pas changer le taux de la cotisation annuel est de fixer le taux de la cotisation 2026 à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs et de laisser la possibilité aux adhérents qui souhaitent appuyer leur soutien à l'association de faire des dons :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8) Questions et suggestions diverses :

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Erstein, le 11 juin 2026

Le Président de séance

La Secrétaire de séance



Marc STRAVOPODIS
Président National

Gaëlle PASSERIEUX
Responsable administrative
et Comptable

CONSEIL D'ADMINISTRATION
11 juin 2026
Erstein

**ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS, DES ACTIFS ET DES AMIS DE LA
POLICE**
26 rue Sainte-Félicité
75015 PARIS